



ENTRETIEN DES JEUNES PLANTATIONS

Pendant les premières années qui suivent la plantation, l'entretien des jeunes plants a pour but de permettre l'établissement du tronc, du mode de conduite (taille) et de favoriser un bon enracinement. Pour y parvenir, il sera nécessaire de maintenir le niveau de productivité à un niveau raisonnable (éclaircissage des vignes trop chargées).

Dans la majorité des situations, l'apport d'azote ou de tout autre élément minéral est inutile avant l'entrée réelle en production.

1. ENTRETIEN DU SOL, DÉSHERBAGE

Afin d'aérer le sol, de conserver sa structure, de limiter la sécheresse et de favoriser l'implantation des racines en profondeur, le travail mécanique du sol est préférable au désherbage chimique pendant les premières années d'installation de la parcelle.

Un enherbement des allées peut s'envisager dès la deuxième feuille si le sol et la vigueur de la vigne le permettent. Attention à la concurrence hydrique, il ne faut pas que l'enherbement soit trop concurrentiel.

Lors du travail du cavaillon, une attention particulière doit être portée aux blessures des pieds : attention au réglage des interceps mécaniques.

Le décaivonnage favorise l'écoulement hivernal de l'eau et empêche l'affranchissement des plants, mais un contrôle est à effectuer afin d'éliminer les racines partant du greffon. Un décaivonnage trop profond risque d'assécher les racines du porte-greffe.

Le désherbage chimique peut exceptionnellement se réaliser dès la deuxième feuille mais il convient de le réserver à des situations particulières (type de sol et/ou topographie difficile). Dans tous les cas, n'utiliser que des produits homologués sur jeunes plantations.

POUR EN SAVOIR PLUS

E-Phy Anses :
<https://ephy.anses.fr/>

ARROSAGE

Effectuer au moins un arrosage dans les quinze jours qui suivent la plantation (hors période de pluie). Durant la première année qui suit la plantation, adapter les arrosages en fonction de la nature du sol, de l'époque de plantation et de l'intensité des pluies. Il est primordial de ne pas attendre les premiers symptômes de stress hydrique des jeunes plants (dessèchement de l'apex notamment). Les arrosages sont à réserver à la première année qui suit la plantation, ils ne sont pas nécessaires en seconde année.



Arrosage plantier

2. ENTRETIEN DU PLANT

Suite à une fertilisation de fond suffisante et dans la mesure où les jeunes plantations n'ont pas d'exportations (pas de récolte), il n'est pas nécessaire de les fertiliser jusqu'à la première récolte. Il conviendra tout de même de surveiller d'éventuelles carences en oligo-éléments et de les corriger (chlorose ferrique notamment).

Dès la deuxième feuille, l'épamprage manuel est un important travail de prévention qui évite de générer des cicatrices inutiles par la taille d'hiver. Il consiste à conserver deux à trois pousses afin d'établir le futur tronc et d'équilibrer la végétation.

Le plant est attaché à un tuteur afin de prévenir l'essolage, d'empêcher les pousses de rester au contact du sol (risque phytosanitaire) et de former un pied droit. On évitera les étranglements en utilisant des attaches souples et extensibles.



3. PROTECTIONS ET FILETS

Les protections peuvent permettre de protéger les plants vis-à-vis du gibier et/ou des herbicides. D'une manière générale, les manchons plastiques (« poches ») sont à proscrire, notamment pour les raisons suivantes :

- ✓ Amplification des risques de gel de printemps (hygrométrie plus élevée)
- ✓ Risques accrus d'échaudage des plants et de fonte de la paraffine au point de greffe
- ✓ Les filets peuvent permettre de s'affranchir d'un attachage lors de la première année.



Jeune plant sans protection



Plant de 2 ans avec protection anti rongeur



Jeune plant avec poche

4. PROTECTION PHYTOSANITAIRE

En période végétative, les jeunes plants peuvent être affectés par différents agents pathogènes et principalement :

- ✓ Mildiou
- ✓ Oïdium
- ✓ Acariose

Il convient donc de bien protéger les plants avec les traitements phytosanitaires adaptés, en veillant notamment à orienter la pulvérisation afin d'éviter les pertes et à éviter les surdosages préjudiciables au feuillage.

La protection anti mildiou devra se poursuivre plus tardivement sur les vignes adultes, avec une protection cuprique jusqu'à fin septembre, nécessaire pour assurer un feuillage fonctionnel et donc un bon aoûtement et ainsi une bonne mise en réserves.

Dans les secteurs à flavescence dorée, les traitements insecticides sont obligatoires, dès la 1^{ère} année.

En conclusion, la pérennité et la productivité d'une parcelle viticole sont intimement liées à la réussite de la plantation. Les premières années d'installation du système racinaire sont un élément clé de la bonne implantation des ceps, il est alors primordial de limiter la charge en raisins durant les premières années de vie du plantier.